

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 260

présenté par

Mme Anthoine, M. Kamardine, M. Sermier, Mme Valentin, Mme Louwagie, M. Pierre-Henri Dumont, M. Jean-Pierre Vigier, M. Hetzel, Mme Bonnivard, Mme Corneloup, Mme Meunier, M. Masson, M. Cinieri, Mme Trastour-Isnart, M. Pauget et Mme Poletti

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

À l'intitulé de la section 1, substituer aux mots :

« aux salariés et assimilés »

les mots :

« à l'ensemble des assurés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel. Il est fait mention dans l'exposé des motifs d'une autre division du Chapitre III prévoyant un autre titre pour la section 1. Il s'agit de tenir compte de la division prévue dans l'exposé des motifs afin de faire concorder les deux rédactions.